

Haute école pédagogique du canton de Vaud
Filière Formations Postgrades
UER Enseignement, apprentissage et évaluation

Formation continue certifiée
Certificate of Advanced Studies - CAS

Ingénierie des évaluations en formation

12 crédits ECTS – Volée 2022-2023

Plus d'informations sur candidat.hepl.ch/pg



hep/

Présentation de la formation CAS Ingénierie des évaluations en formation
Auteurs : J.-L. Gilles, A. Daele, S. Sá, M. Shehu, et T. Moraes
© Tous droits réservés

Haute école pédagogique du canton de Vaud
UER Enseignement, apprentissage et évaluation
Filière des formations postgrades

Avenue de Cour 33
CH 1014 - Lausanne
Suisse

Février 2022

Les auteurs tiennent à remercier pour leurs conseils avisés les membres du Groupe consultatif de référence (GCR) du CAS IEF.

Table des matières

Préambule	4
Formations continues certifiées de la HEP Vaud	4
Introduction	4
Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud	5
Séance d'information	6
Présentation générale de la formation	6
Compétences travaillées	6
Public cible	7
Organisation des études	7
Programme de la formation	9
Structure modulaire du programme	14
Tableau de correspondance modules et compétences travaillées	15
Calendrier de la formation	15
Principes de l'évaluation	16
Lieu de la formation	16
Direction	16
Équipe pédagogique	16
Évaluation des modules et du cursus	17
Frais d'inscription et taxes	17
Services aux participant-e-s	17
Service académique	17
Conditions d'admission	17
Procédure d'inscription à la formation	18
Finance d'inscription	18
Conditions spécifiques aux enseignant-e-s vaudois-es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud	19
Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur	19
Carte d'inscription	19
Conditions en cas de désistement	20
Délivrance des titres et du supplément au diplôme	20
Campus de la HEP Vaud	20
Base juridique	20

Formations continues certifiées de la HEP Vaud

Ce programme de formation est proposé par la HEP Vaud via la Filière des formations postgrades et l'Unité d'enseignement et de recherche «Enseignement, apprentissage et évaluation».

Les formations de type :

- Certificate of Advanced Studies (CAS) (entre 10 et 29 crédits ECTS¹)
- Diploma of Advanced Studies (DAS) (entre 30 et 59 crédits ECTS)
- Master of Advanced Studies (MAS) (minimum 60 crédits ECTS)

sont des formations continues certifiées qui font suite à une formation de base (titre d'enseignement, bachelor, master ou titre jugé équivalent).

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux professionnels actifs dans les domaines de l'enseignement, de la formation tout au long de la vie, de l'éducation, de la santé et du social l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes, au sein d'organisations publiques ou privées.

La Filière des formations postgrades ainsi que les Unités d'enseignement et de recherche (UER) concernées par la thématique de la formation s'engagent à concevoir l'ingénierie de la formation prévue, à mener à bien l'intégralité de la formation et à assurer un suivi qualité permettant l'amélioration constante des prestations fournies.

Introduction

Dans un contexte global où les technologies numériques sont de plus en plus présentes dans les environnements professionnels et au vu des enjeux humains, organisationnels et financiers, le monde de la formation se doit d'assurer la qualité des évaluations qui sont mises en œuvre. Qu'il s'agisse d'évaluations de la satisfaction au sortir d'une formation, d'évaluations des apprentissages avant, pendant ou en fin de formation, d'évaluations du transfert des acquis dans les environnements de travail ou encore d'évaluations de l'impact au sein des organisations, les formateurs et leurs gestionnaires sont à la recherche de méthodes et de dispositifs de qualité ainsi que de solutions technologiques pour évaluer les apprenants. Il s'agit notamment d'offrir des garanties en matière de qualité des informations recueillies en vue de feedbacks utiles et pertinents dans une perspective d'amélioration continue des apprentissages et des dispositifs de formation.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau champ apparaît dans le domaine de l'ingénierie. Il est déterminé par la nature des interventions en évaluation dans le monde de la formation. Ces interventions peuvent être précisées en se référant aux termes utilisés par Barbier (2009)² pour qualifier « l'ingénierie » quels que soient les domaines : « *Ces interventions sont, selon les cas, des séquences d'opérations, des dispositifs, des programmes, ou des systèmes complets d'action : dans tous les cas il s'agit d'organisation d'activités ordonnées autour d'une intention spécifique* » (op. cit. p. 456). On pourrait donc résumer « l'ingénierie des évaluations en formation » comme étant :

La conception, la mise en œuvre et l'analyse de la qualité d'activités d'évaluation dans le monde de la formation. Ces activités d'évaluation étant caractérisées par des séquences d'opérations, des dispositifs, des programmes, ou des systèmes complets d'action.

Le CAS en Ingénierie des évaluations en formation vise à offrir des réponses pragmatiques à un large public concerné par la conception, la mise en œuvre et l'analyse de dispositifs d'évaluation dans une approche qualité. Des solutions technologiques sont abordées pour instrumenter les dispositifs d'évaluation à quatre niveaux d'évaluation : satisfaction ; apprentissages ; transfert et impact. Les acteurs du monde de la formation tout au long de la vie proviennent de multiples secteurs privés ou publics et se caractérisent par une diversité de profils : enseignants, formateurs, gestionnaires de formation, responsables RH, décideurs, etc. En ce sens, la formation constitue également un espace privilégié pour partager des pratiques et des connaissances entre professionnels issus de milieux divers.

¹ ECTS: European Credit Transfer and Accumulation System. Un ECTS équivaut à 25-30 heures d'apprentissage

² Barbier, J.-M., Bourgeois, E., Chapelle, G. et Ruano-Borbalan, J.-C. (2009). *Encyclopédie de la formation*. Paris : Presses universitaires de France (PUF).

La formation proposée tient compte de cette diversité professionnelle des publics ciblés et débouche sur l'obtention du titre CAS en Ingénierie des évaluations en formation. Elle permet aux participant-e-s de développer des compétences dans quatre domaines principaux en combinant théorie et pratique :

- l'analyse des besoins spécifiques dans une diversité de contextes de formation et de finalités évaluatives ;
- la maîtrise de concepts et de modèles théoriques utiles pour guider les décisions lors des étapes de construction et de gestion de la qualité des dispositifs d'évaluation en formation ;
- la connaissance et le partage de bonnes pratiques situées et validées par la recherche en construction et gestion de la qualité des évaluations en formation ;
- la conception de dispositifs qui prennent en compte la gestion des ressources humaines et technologiques nécessaires dans le développement des solutions et dans une perspective d'amélioration continue de la qualité.

Les apports de la formation et l'accompagnement sont assurés par des intervenant-e-s et expert-e-s de différents champs et pays afin de croiser les regards, les représentations, les savoirs, les résultats de recherches et les pratiques.

Ce programme de 2022 constitue la 1^{ère} édition du CAS. Le programme ouvre tous les 2 ans.

Le dispositif de formation destiné à des professionnels est de type hybride combinant enseignement en présentiel et à distance. Il favorise l'apprentissage actif et se caractérise notamment par :

- le recours à des ressources pédagogiques médiatisées ;
- des séquences d'enseignement-apprentissage majoritairement asynchrones ;
- l'auto-apprentissage et la responsabilisation des apprenant-e-s
- la réalisation de projets en ingénierie des évaluations ayant recours au numérique.

Le CAS IEF se veut ouvert aux participant-e-s géographiquement éloigné-e-s de Lausanne et/ou soumis-e-s à des contraintes horaires, voire éprouvant des difficultés à se déplacer. Dans une volonté d'inclusion de ces personnes, le dispositif de formation prévoit la possibilité de suivre le parcours de formation soit en mode « hybride » combinant des séquences en ligne avec des enseignements en présentiel, soit intégralement « à distance » avec des interactions synchrones lors de visioconférences et de webinaires.

Principes généraux des formations certifiées de la HEP Vaud

Les formations continues certifiées de la HEP Vaud offrent aux participant-e-s l'occasion de développer ou d'approfondir des compétences spécifiques leur permettant d'assumer des activités professionnelles exigeantes.

Pour ce faire, nos formations se fondent notamment sur les principes suivants :

- former des professionnel-le-s capables d'une approche réflexive et autocritique de leurs intentions, de leurs actions et de leurs résultats ;
- former des professionnel-le-s capables de formaliser des réflexions en mobilisant ressources théoriques, savoirs professionnels et expériences pratiques ;
- prendre en compte l'expérience des participant-e-s, l'environnement socioprofessionnel de chacun-e et les conditions d'exercice de leur pratique ;
- s'appuyer sur des problématiques professionnelles identifiées et des situations significatives ;
- faire appel à des modalités pédagogiques variées, alliant apports conceptuels, mises en situation, débats, travaux en groupe, échanges avec les milieux professionnels en Suisse et à l'étranger ;
- favoriser les interactions et s'appuyer sur les ressources collectives et variées des participant-e-s et d'expert-e-s afin de participer à la co-construction des savoirs dans une optique de développement et d'enrichissement mutuel ;
- offrir des espaces d'intégration pour favoriser un transfert effectif dans les pratiques professionnelles et la création de liens entre les divers éléments de formation ;
- inclure dans la formation les résultats récents de la recherche ainsi que les développements et usages numériques en ingénierie des évaluations.

Séance d'information

Pour tout complément d'information vous pouvez contacter le responsable du programme de formation, Jean-Luc GILLES : jean-luc.gilles@hepl.ch

Présentation générale de la formation

Compétences travaillées

A l'issue de la formation, les participant-e-s seront capables de :

En termes de **connaissances et compréhension** :

- 1) maîtriser des savoirs et savoir-faire en lien avec les connaissances actuelles dans le domaine de l'ingénierie des évaluations ;
- 2) identifier les attentes, les besoins spécifiques et les ressources dans une diversité de contextes de formation et de finalités évaluatives.

Du point de vue de l'**application des connaissances et de la compréhension** :

- 3) concevoir des dispositifs d'évaluation qui prennent en compte les attentes, les besoins, les contextes et les dimensions humaines, éthiques et techniques nécessaires au développement de solutions dans une perspective d'amélioration continue ;
- 4) mobiliser les technologies de l'information et de la communication, en particulier celles qui favorisent le travail collaboratif, lors de l'implantation et de la mise en œuvre de dispositifs d'ingénierie des évaluations en formation.

En termes de **capacité de former des jugements** :

- 5) mobiliser des concepts et des modèles théoriques utiles pour guider ses décisions, en portant un regard situé et spécifique par la prise en considération des cadres contextuels et axiologiques des organisations ;
- 6) prendre des décisions ambitieuses et éthiquement responsables, accompagnant le changement dans une perspective d'amélioration continue.

En termes de **savoir-faire communication** et de **savoir-être en équipes multidisciplinaires** :

- 7) communiquer de manière claire et appropriée des problématiques identifiées, des pistes envisagées, des processus en cours, des résultats provisoires ou définitifs, etc. à différents acteurs (bénéficiaires, formateurs, partenaires, décideurs ou autres acteurs-clés) ;
- 8) prendre en compte la diversité des points de vue, favoriser l'expression et l'engagement des différents acteurs-clés de manière à faciliter les processus de gestion du changement ;
- 9) négocier la construction de solutions en collaboration avec les différentes parties prenantes et les accompagner dans les processus de changement ;
- 10) mutualiser des bonnes pratiques validées par la recherche en ingénierie des évaluations, notamment au sein d'équipes multidisciplinaires et dans des contextes interculturels.

Du point de vue de la **capacité d'apprentissage en autonomie** :

- 11) porter un regard réflexif sur ses pratiques professionnelles en ingénierie des évaluations ;
- 12) mener un projet en ingénierie des évaluations en formation dans une perspective d'amélioration continue.

Les objectifs de formation sont conformes aux exigences pour la formation continue de niveau tertiaire du Cadre de qualification national (nqf.ch-HS) adopté par les hautes écoles suisses.

Public cible

Le CAS s'adresse à tout·e professionnel·le, quelle que soit son contexte ou sa fonction, amené·e à concevoir, encadrer, développer des séquences d'opérations, des dispositifs ou des systèmes complets d'évaluation dans le monde de l'éducation et de la formation tout au long de la vie.

Il peut s'agir par exemple de :

- **enseignant·e·s de l'enseignement supérieur, membres d'équipes de soutien pédagogique** souhaitant élaborer des dispositifs d'évaluation de la qualité des enseignements et des apprentissages ;
- **professionnel·le·s dans le secteur public ou privé en charge de la formation ou de l'évaluation** (hautes écoles, centres de formation, départements de formation continue et ressources humaines, organisations internationales, etc.) ;
- **enseignant·e·s du système scolaire obligatoire et postobligatoire** engagé·e·s dans des projets d'établissement impliquant la réalisation d'instruments d'évaluation ;
- **cadres en charge de l'évaluation** (directions, responsables d'équipes, chefs de projet, responsables de démarche qualité, etc.)
- **formateurs et formatrices gestionnaires de centres de formation** en entreprises privées ou publiques ;
- **acteurs et actrices de la formation tout au long de la vie** (monde associatif, départements RH, organisation internationales, etc.).

Répondant à l'hétérogénéité des besoins et profils, le programme prévoit des options et spécialisations, permettant une composition dans le parcours. Plusieurs modules de base sont également ouverts à des auditrices et auditeurs.

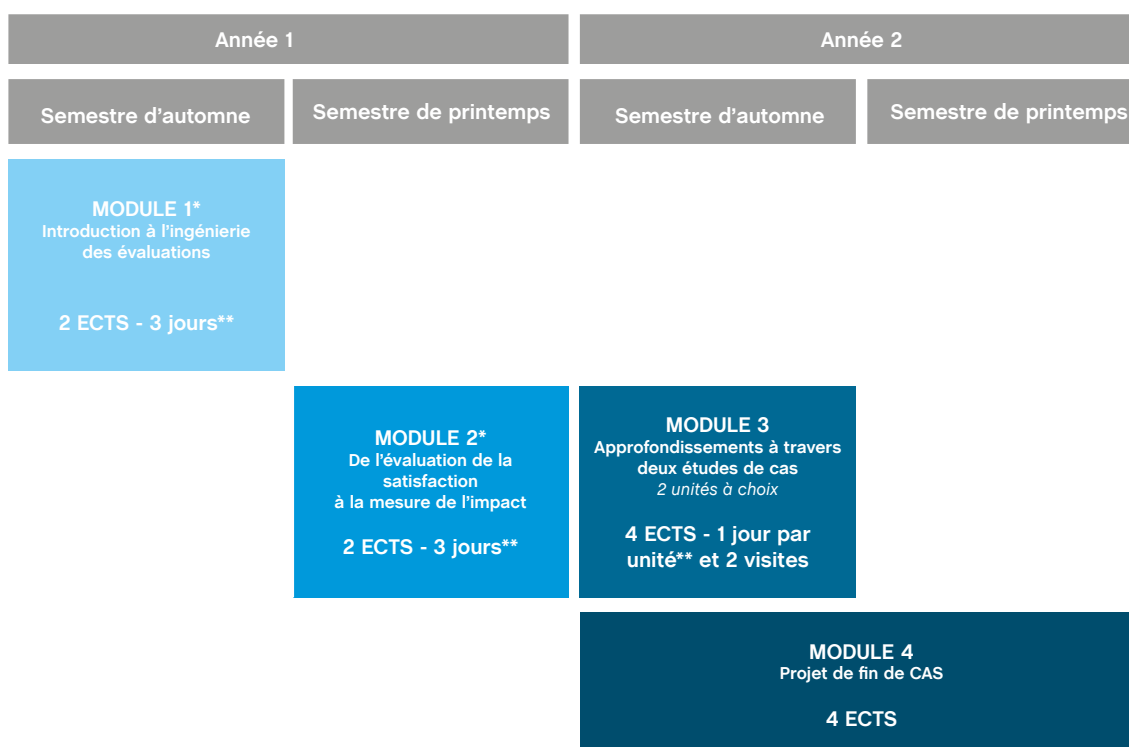
Organisation des études

Le dispositif de formation est organisé selon un principe modulaire. Il est constitué de deux modules thématiques de 2 crédits ECTS chacun, un module d'études de cas (4 crédits ECTS) et un module transversal de projet qui compte 4 crédits ECTS, pour un total de 12 crédits ECTS.

Le CAS est un programme qui se réalise à temps partiel, généralement à raison de l'équivalent de deux jours de cours par mois. Ce dispositif hybride représente environ 360 heures de travail, dont 11 jours de cours (présentiel dans son mode « hybride » ou en interactions synchrones dans son mode « à distance », avec des visioconférences ou de webinaires), 12 jours de développement de projet et 33 journées de travail personnel (modalité asynchrone sous forme de capsules, travaux, études de cas, etc.) à répartir sur les 4 semestres de la formation. La part du travail personnel en autonomie, à fournir dans un cadre asynchrone, représente environ deux tiers de la charge de travail prévue dans ce parcours.

La durée du programme standard est de deux années. Cette durée d'études peut être, au maximum, doublée, congés éventuels compris (cas particuliers réservés).

Le tableau 1 résume la répartition annuelle et les intitulés de chaque module, ainsi que le nombre de crédits et la durée de chaque unité.



* Module ouvert aux auditrices et auditeurs
 ** Journées en présentiel ou en visio-conférence pour les participant-e-s à distance

Tableau 1 : Vue d'ensemble de la formation 2022-2023

Modalité hybride

La modalité hybride proposée dans ce programme combinera des moments d'apprentissage en présentiel (ou interactions synchrones en visioconférences et webinaires pour les participant-e-s qui suivent le parcours intégralement à distance) avec des moments d'apprentissage en ligne.

Tout au long du parcours, les outils numériques et les activités de travail collaboratif en ligne favorisent un apprentissage actif et sont utilisés de manière à enrichir les échanges entre participant-e-s. Déployé sur une plateforme d'apprentissage numérique, le programme fera appel à de multiples outils et à une diversité de stratégies d'apprentissage, telles que capsules vidéos, vidéogramme à visionner, tâches et activités de résolution de problèmes, études de cas, productions collectives, tests formatifs, forums, etc.

Au niveau technique, cela implique que les participant-e-s détiennent une maîtrise des bases de l'informatique (niveau élémentaire) et disposent d'un accès internet.

Un élément de formation d'introduction permet de se familiariser avec les outils, la plateforme et la logique du parcours. L'accompagnement sous forme de tutorat par des experts favorise un suivi individualisé et soutient la réflexion autour d'un projet de développement professionnel.

Programme de la formation

Module 1 : Introduction à l'ingénierie des évaluations : construction et gestion qualité des évaluations (2 ECTS)

Dans un contexte de formation tout au long de la vie où les technologies de l'information et de la communication sont de plus en plus présentes et où un mouvement mondial de management de la qualité touche la quasi-totalité des organismes de formation privés et publics, ce module propose d'examiner l'ingénierie des évaluations en formation sous l'angle de la conception, de la mise en œuvre et de l'analyse de la qualité des évaluations dans le monde de la formation. Les activités d'évaluation étant caractérisées par des séquences d'opérations, des dispositifs, des programmes, ou des systèmes complets d'action ayant de plus en plus recours au numérique.

L'approche qualité proposée dans ce module repose sur quatre facteurs clés à prendre simultanément en compte dans les activités d'évaluation : les besoins à couvrir ; les modèles théoriques à sélectionner ; les ressources humaines et matérielles à mobiliser et les bonnes pratiques situées et validées à l'aide de critères de qualité. Ces quatre facteurs clés doivent, en outre, tenir compte de deux cadres en toile de fond des décisions : l'un portant sur les contextes dans lesquels les évaluations sont construites et l'autre, plus axiologique, portant sur les systèmes de valeurs des acteurs qui influencent la construction, le fonctionnement et l'appropriation de ces dispositifs d'évaluation.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours (synchrones)			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
IEF100-1	Introduction à l'ingénierie des évaluations	1.5	-	-	-
IEF100-2	Construction et gestion qualité d'évaluations	1.5	-	-	-
	Total	3	-	-	-

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure :

- comprendre les finalités et enjeux des évaluations en formation tout au long de la vie ;
- recueillir et analyser les besoins spécifiques dans le cadre de la mise en oeuvre d'évaluations en formation à l'aide d'outils *ad hoc* ;
- analyser la qualité des dispositifs d'évaluation à l'aide des critères de qualité docimologiques ;
- analyser les ressources mobilisées, dont les supports numériques disponibles, dans un dispositif d'évaluation en fonction de leur pertinence et efficacité dans un contexte donné ;
- comprendre les modèles théoriques à disposition pour concevoir et mettre en oeuvre des dispositifs d'évaluation ;
- comprendre les principaux facteurs qui influencent les pratiques d'évaluation en formation ;
- connaître les principales étapes de construction d'évaluations dans une approche qualité ;
- analyser la qualité des productions à l'aide de contrôles qualité *a priori* et *a posteriori* lors des processus de construction des évaluations.

Contenus principaux

- Concepts de base en évaluation, docimologie et éducatrice
- Facteurs-clés d'une approche qualité en évaluation, critères et standards issus de la recherche
- Méthodes d'analyse des attentes et des besoins
- Modèles de construction et de gestion qualité des évaluations en formation
- Innovations technologiques et supports numériques utilisés en ingénierie des évaluations

Modalités pédagogiques

Cours en présentiel ou en visio-conférence (pour les participant-e-s à distance) et travail individuel en autonomie (capsules de formation, vidéogramme à visionner, PowerPoints sonorisés, lectures, projet professionnel, compte-rendu réflexif, tests formatifs avec remédiations, etc.).

Intervenant-e-s

- Yves Chochard, professeur à l'Université du Québec à Montréal
- Jean-Luc Gilles, professeur HEP ordinaire à la Hep Vaud
- Melisa Shehu, assistante diplômée de l'Unité Enseignement, apprentissages et évaluation

Modalités de certification du module

Réalisation et présentation d'un travail écrit individuel portant sur l'analyse d'un dispositif d'évaluation en lien avec le contexte professionnel du-de la participant-e. L'approche qualité, les modèles et les outils étudiés durant le module sont utilisés pour alimenter les analyses.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Module 2 : De l'évaluation de la satisfaction à la mesure d'impact : enjeux, implications pratiques et gestion du changement dans une perspective d'amélioration continue de la formation (2 ECTS)

L'approche qualité détaillée dans le module introductif peut être utilisée pour réaliser différents types d'évaluations. Dans le monde de la formation tout au long de la vie, le modèle de Kirkpatrick (1959) est devenu l'un des modèles d'évaluation les plus influents. Très populaire tout en étant régulièrement soumis à la critique des chercheurs et des praticiens, il reste une référence dans les milieux de la pratique et continue à évoluer (Kirkpatrick & Kirkpatrick 2005, 2006). Il propose une catégorisation en 4 niveaux : « N1 - Satisfaction » (comment les formés réagissent-ils en fin de formation ?) ; « N2 - Apprentissages » (qu'ont-ils appris ?) ; « N3 - Transfert » (utilisent-ils ce qu'ils ont appris dans l'environnement professionnel ?) ; « N4 - Résultats » (quel est l'impact sur l'organisation ?). Si d'autres modèles existent - nous en aborderons quelques-uns lors de ce module - ils ont souvent été élaborés en utilisant le cadre de référence de Kirkpatrick.

Après une revue des principaux modèles et de leurs enjeux, nous analyserons les implications pratiques lorsqu'il s'agit d'élaborer dans une approche qualité des dispositifs d'évaluation aux quatre niveaux de Kirkpatrick avec les ressources digitales actuellement disponibles. Une question en filigrane du module peut se résumer de la façon suivante : comment les dispositifs d'évaluation élaborés dans une approche qualité peuvent-ils contribuer à l'amélioration continue de dispositifs de formation de plus en plus impactés par le numérique ? C'est la raison pour laquelle ce module abordera également les facteurs favorisant l'évolution des pratiques docimologiques avec un accent sur les enjeux liés à la gestion et l'accompagnement au changement ainsi qu'à la maîtrise des compétences numériques.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
IEF200-1	Enjeux, modèles et implications pratiques de la construction d'évaluations dans une approche qualité	-	1.5	-	-
IEF200-2	Amélioration continue des dispositifs de formation, gestion du changement et impact du numérique	-	1.5	-	-
	Total	-	3	-	-

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de :

- comprendre les enjeux liés aux principaux modèles catégorisant les évaluations dans le monde de la formation;
- comprendre et analyser à l'aide de critères de qualité les caractéristiques et particularités d'évaluations élaborées aux quatre niveaux de Kirkpatrick
- analyser la qualité d'évaluations élaborées aux quatre niveaux de Kirkpatrick à la lumière des critères de qualité étudiés précédemment;
- utiliser une approche qualité pour construire des dispositifs d'évaluations à chacun des quatre niveaux de Kirkpatrick;
- comprendre les enjeux liés à la gestion et l'accompagnement du changement;
- analyser l'impact du numérique dans les dispositifs de formation tout au long de la vie;
- utiliser les leviers de la gestion du changement pour l'amélioration continue de la formation à l'aide des dispositifs d'évaluation.

Contenus principaux

- Enjeux des évaluations dans le monde de la formation tout au long de la vie
- Modèle de Kirkpatrick et principaux modèles concurrents
- Gestion qualité des dispositifs d'évaluation en formation
- Gestion et accompagnement du changement
- Régulations de la formation à l'aide des dispositifs d'évaluation
- Transformations digitales et enjeux de l'hybridation des formations

Modalités pédagogiques

Cours en présentiel ou en visio-conférence (pour les étudiant-e-s à distance) et travail individuel en autonomie (capsules de formation, vidéogramme à visionner, PowerPoints sonorisés, lectures, projet professionnel, compte-rendu réflexif, tests formatifs avec remédiations, etc.). Les participant-e-s sont encouragé-e-s à orienter les productions réalisées dans le cadre de ce module de manière à ce qu'ils et elles puissent les réinvestir dans leur projet de fin de CAS.

Intervenant-e-s

- Bernadette Charlier, professeure HEU ordinaire à l'Université de Fribourg
- Jean-Luc Gilles, professeur HEP ordinaire à la Hep Vaud
- Oliver Prospero, docimologue, Service de la recherche en éducation - SRED (Suisse)

Modalités de certification du module

A partir de l'analyse du dispositif d'évaluation réalisée lors du module 1, le ou la participant-e élaborera et présentera un texte réflexif en deux volets articulés comme suit. Le premier concerne une réflexion personnelle sur les enjeux et les implications pratiques d'un projet de mise en oeuvre d'un dispositif d'évaluation à un ou plusieurs niveaux du modèle de Kirkpatrick au sein de son organisation. Le second, en lien avec le premier, concerne l'analyse des facteurs à prendre en compte dans la gestion du changement, et ce dans une perspective d'amélioration continue dans un contexte de transformation digitale.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Module 3 : Approfondissements et études de cas avec visites en présentiel ou/et virtuelles (4 ECTS)

Dans une phase de mise en oeuvre, les modèles et concepts abordés lors des modules théoriques précédents se déclinent avec certaines spécificités selon les types d'organisations et secteurs d'activités. Les écarts entre prescriptions théoriques et réalisations dans les milieux se doivent d'être analysés et intégrés dans le parcours de formation en ingénierie des évaluations. En vue d'appréhender l'impact des cadres contextuels et la complexité des liens entre théorie et pratique, ce module propose d'approfondir les approches qualité relatives aux quatre niveaux d'évaluation de Kirkpatrick à travers des études de cas et des visites en présentiel ou/et virtuelles dans les milieux de la pratique. Une série de partenaires de terrain du CAS IEF sont parties prenantes de ce module 3 et collaborent tant au niveau de la conception des analyses de cas et visites, qu'au niveau du suivi des participant-e-s.

L'étude de cas en évaluation de la satisfaction (N1) est prise en charge par la coordination de la formation pratique du Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV, Suisse). Pour le niveau évaluation des apprentissages (N2), l'Université de Hasselt (UHasselt, Belgique), l'Université Simón I. Patiño (USIP, Bolivie), l'Institut d'ingénierie et d'évaluation avancé (IEIA, Mexique) et l'entreprise Domoscio (France) spécialisée dans les usages de l'intelligence artificielle en formation sont les partenaires qui prendront en charge des études de cas et des visites virtuelles. Concernant l'étude de cas et la visite en lien avec l'évaluation du transfert (N3), ce sont le Centre des formations du CHUV (Suisse) et l'association palliative vaud qui sont nos partenaires. Enfin, pour l'étude de cas et la visite virtuelle en lien avec l'évaluation de l'impact (N4), celles-ci sont confiées à l'Observatoire compétences emploi (OCE) de l'Université du Québec à Montréal (UQAM, Canada) et à l'Université Moulay Ismaïl (UMI, Maroc).

Sur un plan organisationnel, les participant-e-s du CAS IEF choisissent deux études de cas en fonction de leur projet professionnel parmi les quatre proposées dans l'offre de formation.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
IEF300-1	Étude de cas en évaluation de la satisfaction (N1)	-	-	2	-
IEF300-2	Étude de cas en évaluation des apprentissages (N2)	-	-	2	-
IEF300-3	Étude de cas en évaluation du transfert (N3)	-	-	2	-
IEF300-4	Étude de cas en évaluation de l'impact (N4)	-	-	2	-
	Total	-	-	4 (à choix)	-

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure :

- d'utiliser les critères de qualité docimologiques pour analyser la qualité de dispositifs d'évaluations ;
- d'analyser les facteurs contextuels qui influencent la mise en oeuvre de dispositifs d'évaluation sur le terrain ;
- d'évaluer les écarts entre prescriptions théoriques et mises en oeuvre dans les milieux de la pratique ;
- de formuler des propositions d'améliorations de la qualité de dispositifs d'évaluation qui tiennent compte des ressources humaines et matérielles disponibles ;
- d'évaluer les effets de dispositifs d'évaluation sur l'amélioration continue de la formation ;

- d’analyser l’influence du cadre axiologique sur les caractéristiques d’un dispositif d’évaluation ;
- de prendre en compte les facteurs de gestion du changement dans les analyses et propositions d’améliorations ;
- de formuler des propositions d’améliorations qui intègrent la composante numérique.

Contenus

En plus des contenus abordés lors des deux modules précédents et qui sont réinvestis dans ce module :

- Liens théorie et pratique
- Témoignages et regards situés
- Complexité inhérente aux dispositifs d’évaluations exposés dans les cas et lors des visites
- Négociations, acteurs-clés, alliances, communication

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, études de cas, travail individuel, collaborations en sous-groupes menées à l’aide d’outils collaboratifs en ligne, analyse de pratiques, activités de réflexion, visites en présentiel ou/et virtuelles (notamment pour les participant-e-s à distance), témoignages. Les études de cas sont basées sur des expériences réelles provenant du terrain et menées en collaboration avec des praticien-ne-s.

Intervenant-e-s

- Emilio Aliss, expert en évaluation, USIP (Bolivie)
- Soraya Bieri, coordinatrice de l’unité de soutien aux évaluations du CFor au CHUV (Suisse)
- Yves Chochard, professeur à l’Université du Québec à Montréal (UQAM) et directeur de l’OCE (Canada)
- Samir El Jaafari, professeur ordinaire, UMI (Maroc)
- Serge Gallant, directeur du Centre des formations (CFor) du CHUV (Suisse)
- Jean-Luc Gilles, professeur HEP ordinaire à la Hep Vaud (Suisse)
- Luc Jeanrenaud, coordinateur de la formation pratique au CHUV (Suisse)
- Louise Michel, responsable Learning, Domoscio (France)
- Laure-Isabelle Oggier, directrice, palliative vaud (Suisse)
- Oliver Prospero, docimologue, Service de la recherche en éducation - SRED (Suisse)
- Jean-Michel Rigo, professeur ordinaire, UHasselt (Belgique)
- Charles-Henri Russon, directeur Executive Education, Collège polytechnique international (Belgique)
- Agustin Tristan Lopez, directeur de l’IEIA (Mexique)

Modalités de certification du module

Pour chacune des deux études de cas, les participant-e-s produisent un dossier en deux parties.

La première est individuelle et porte sur une étude personnelle à double visée : descriptive et diagnostique. La description du cas est alimentée par des observations et des documents factuels présentant le dispositif d’évaluation, ses visées, son contexte organisationnel et les résultats produits. Quant au diagnostic il consiste en une analyse des points forts et des points d’améliorations potentielles au regard des critères de qualité docimologiques et de ses effets en termes d’amélioration continue de la formation.

La seconde partie du dossier est collective et consiste en une production en sous-groupe de propositions/recommandations sur trois axes. Le premier concerne l’amélioration du dispositif d’évaluation au regard des critères de qualité docimologiques ; le deuxième consiste en une réflexion sur les possibilités de recours au numérique dans la mise en oeuvre des propositions d’améliorations et le troisième a trait aux dispositions à prendre pour favoriser la mise en oeuvre effective de ces changements.

Les dossiers sont présentés lors d’un colloque de restitution impliquant les partenaires des milieux de la pratique. Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Module 4 : Projet de fin de CAS (4 ECTS)

Ce module offre l'opportunité de développer un projet en ingénierie des évaluations qui permet de mettre en pratique les acquis. Ce développement sera en phase avec le contexte ou le projet professionnel du-de la participant-e. Dans le cas où le projet est réalisé au sein de son entreprise, institution ou organisation, il pourra faire l'objet d'une discussion préalable avec l'employeur en vue d'en faire une expérience win-win où le-la participant-e gagnera en compétences tout en permettant à sa structure de bénéficier des retombées directes du travail de fin de CAS.

Ce travail sera accompagné par un formateur de l'équipe pédagogique qui suivra et conseillera le-la participant-e durant tout le processus.

N° d'unité	Titre de l'unité	Jours de cours et développement projet			
		Année 1		Année 2	
		Semestre d'automne	Semestre de printemps	Semestre d'automne	Semestre de printemps
IEF400-1	Développement de projet	-	-	13	
	Total	-	-	13	

Acquis de formation

Au terme de ce module, les participant-e-s seront en mesure de mobiliser les compétences acquises lors des trois modules précédents dans des projets en ingénierie des évaluations portant sur un ou plusieurs niveaux du modèle de Kirkpatrick.

Modalités pédagogiques

Réalisation d'un projet en ingénierie des évaluations en formation, en prise directe avec un environnement professionnel, idéalement l'environnement de travail de l'apprenant.

13 jours de travail sont prévus pour ce développement. L'encadrement offert par le CAS IEF prévoit: des séances d'accompagnement et de tutorat ainsi que des retours en collectifs.

Modalités de certification du module

Élaboration d'un travail de fin de CAS IEF reprenant :

- Analyse du contexte et des besoins à couvrir par le projet ;
- Questions et hypothèses de recherche-développement en lien avec les besoins ;
- Description du processus mis en oeuvre avec les ressources mobilisées et les produits élaborés à chaque étape du développement ;
- Justification des choix opérés à la lumière des modèles théoriques et des bonnes pratiques validées par la recherche en ingénierie des évaluations ;
- Présentation et analyse des résultats obtenus ;
- Discussion au regard des questions et hypothèses ;
- Conclusions et perspectives de développements ultérieurs ;
- Retour réflexif du-de la participant-e sur les apports du projet dans le cadre de son processus de professionnalisation.

Pour la réalisation de ce travail, le-la participant-e bénéficie d'une direction par un membre de l'équipe pédagogique du CAS IEF.

Des consignes plus détaillées seront remises aux participant-e-s au cours de la formation.

Structure modulaire du programme

L'organisation modulaire vise à augmenter la cohérence de la formation et repose sur un travail d'équipes de formatrices et formateurs. Elle favorise le développement de compétences qui intègrent diverses sources de savoirs dispensés dans les cours et séminaires et constitue le cadre de l'évaluation certificative.

Les modules d'enseignement sont, en règle générale, composés :

- d'unités de formation mettant en œuvre diverses stratégies d'enseignement ;
- d'une part de travail personnel fourni par les participant-e-s ;
- d'une modalité d'évaluation qui valide l'intégration des différents apports du module et la consolidation du développement des compétences visées.

Les unités de formation peuvent prendre la forme de cours ou de séminaire.

Les séminaires sont de natures diverses : le séminaire standard, le séminaire à effectif réduit, le séminaire d'intégration. Ils permettent aux participant-e-s d'intégrer les apports du cours, notamment par le biais d'activités orientées sur la pratique et l'expérimentation de situations concrètes (ex. analyse de ses pratiques professionnelles). Les séminaires d'intégration permettent d'établir des liens entre des savoirs théoriques acquis dans le cadre de divers modules et des savoirs d'expérience acquis dans des lieux variés, en se centrant sur une thématique et sur l'analyse de la progression au cours du semestre.

Tableau de correspondance modules et compétences travaillées

Au regard de la présentation des compétences travaillées suivant le cadre des qualifications prévues pour les hautes écoles (cf. Compétences travaillées) et de la description des modules de formation (cf. Programme de formation), le tableau suivant met en correspondance les contenus de formation avec les compétences des participant-e-s au terme de leur formation.

Nom module		Compétences (voir page 6)												ECTS	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
IEF100	Introduction à l'ingénierie des évaluations : construction et gestion qualité des évaluations	x	x	x		x							x		2
IEF200	De l'évaluation de la satisfaction à la mesure de l'impact: enjeux et modèles	x	x	x	x	x	x							x	2
IEF300	Approfondissements et études de cas	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	4
IEF400	Projet de fin de CAS	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	4

Calendrier de la formation

Les activités synchrones en présentiel ou/et à distance de type cours ou séminaires du premier module auront lieu, sous réserve de modifications possibles, certains mercredis ou jeudis entre [septembre 2022](#) et [janvier 2023](#). Les plages horaires seront définies en tenant compte des possibilités des participant.e.s, en particulier de celles et ceux qui ont des contraintes horaires professionnelles.

Le calendrier détaillé sera communiqué ultérieurement aux candidat-e-s admis-e-s.

Principes de l'évaluation

L'organisation de la formation dicte le principe général de l'évaluation. Il s'agit pour les participant·e·s de prendre la mesure de l'acquisition progressive de leurs compétences et, pour l'institution, d'attester de leurs acquis.

Deux types d'évaluation répondent à ces objectifs : l'évaluation formative et l'évaluation certificative.

A. Évaluation formative

En cours de module, l'évaluation formative offre des retours d'informations aux participant·e·s sur le niveau de leurs acquisitions. Cette évaluation peut prendre diverses formes, par exemple : bilan réflexif, exercice illustrant un cours, études de cas, discussions en groupe, analyses de vidéos, etc.

B. Évaluation certificative

L'évaluation certificative détermine l'attribution des crédits ECTS correspondants. Cette évaluation mesure l'atteinte du niveau de maîtrise des compétences professionnelles fixé par le plan d'études et mentionné dans le descriptif du module, en relation avec chacune des compétences travaillées. Les modules faisant l'objet d'une évaluation certificative ont une note (échelle de 1 à 6) ou une validation (acquis ou non acquis). En complément, les participant·e·s reçoivent un feedback sous forme de grille critériée et/ou de commentaire.

Les modalités ainsi que les critères d'évaluation sont communiquées préalablement aux participant·e·s.

Lieu de la formation

Haute école pédagogique du canton de Vaud

Av. de Cour 33 et Av. des Bains 21, 1014 Lausanne

Direction

Responsable du programme CAS Ingénierie des évaluations en formation

- [Jean-Luc Gilles](#), UER «Enseignement, apprentissage et évaluation» (EN)

Responsables du pilotage des formations postgrades

- [Amaury Daele](#), responsable de la Filière des formations postgrades
- [Silvia Sá](#), collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades
- [Tauana Moraes](#), collaboratrice scientifique, Filière des formations postgrades

Équipe pédagogique

Formateur issu de l'UER «Enseignement, apprentissage et évaluation» (EN)

- [Jean-Luc Gilles](#), professeur HEP ordinaire
- [Melisa Shehu](#), assistante diplômée

Formateur issu de la Filière des formations postgrades

- [Amaury Daele](#), responsable de la Filière des formations postgrades

Intervenant·e·s externes

- [Emilio Aliss](#), expert en évaluation, USIP (Bolivie)
- [Soraya Bieri](#), coordinatrice de l'unité de soutien aux évaluations du CFor au CHUV (Suisse)
- [Bernadette Charlier](#), professeure HEU ordinaire à l'Université de Fribourg
- [Yves Chochard](#), professeur à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et directeur de l'OCE (Canada)
- [Samir El Jaafari](#), professeur ordinaire, UMI (Maroc)
- [Serge Gallant](#), directeur du Centre des formations (CFor) du CHUV (Suisse)
- [Luc Jeanrenaud](#), coordinateur de la formation pratique au CHUV (Suisse)
- [Louise Michel](#), responsable Learning, Domoscio (Paris, France)
- [Laure-Isabelle Oggier](#), directrice, palliative vaud (Suisse)

- **Oliver Prosperi**, docimologue, Service de la recherche en éducation - SRED (Suisse)
- **Jean-Michel Rigo**, professeur ordinaire, UHasselt (Belgique)
- **Charles-Henri Russon**, directeur Executive Education, Collège polytechnique international (Bruxelles - Paris - Montréal - Lausanne - Rabat)
- **Agustin Tristan Lopez**, directeur de l'IEIA (Mexique)

Évaluation des modules et du cursus

Afin d'assurer une régulation à court, moyen et long terme de la formation, l'avis des participant-e-s sur la formation est demandé à intervalle régulier, tout au long du parcours de formation (questionnaire en ligne). Cette évaluation des enseignements par les participant-e-s est conduite par le Pôle de la HEP Vaud dédié à cette activité. Elle contribue à l'amélioration continue de la qualité de l'offre de formation continue certifiée de la HEP Vaud.

Par ailleurs, à tout moment, il est possible de faire remonter auprès de l'équipe pédagogique, du/de la responsable du CAS ou de la filière des formations postgrades toute information utile au suivi et à l'amélioration de nos programmes.

Frais d'inscription et taxes

Finance d'inscription à l'admission : CHF 100.—

Coût pour l'ensemble du CAS : CHF 8'500.—

En principe, la finance de formation est divisée en parts égales entre les semestres concernés (2'125.- CHF par semestre). Elle fait l'objet d'une facturation semestrielle au 30 septembre et au 28 février au plus tard (pour plus d'informations, consultez la [directive 02_01](#), article 13 ; [etudiant.hepl.ch/directives](#)).

Services aux participant-e-s

Service académique

Le Service académique assure la gestion des admissions, les prestations de suivi administratif et de conseil aux études.

Contact

Service académique - Formations postgrades
Haute école pédagogique du canton de Vaud
Avenue de Cour 33, 1014 Lausanne

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Liens utiles

candidat.hepl.ch/pg > page «Questions fréquentes»
candidat.hepl.ch/cas-ief

Conditions d'admission

Pour accéder à la formation, les candidat-e-s doivent répondre à la condition suivante :

- être titulaire d'un Bachelor (par exemple dans les domaines de l'enseignement et de la formation, la santé, le social, les ressources humaines, ...) délivré par une haute école suisse (ou titre jugé équivalent) ou d'un autre titre d'enseignement reconnu (ou jugé équivalent).

L'entrée en formation implique, si possible, d'être investi dans un projet professionnel actuel ou à venir nécessitant des compétences en ingénierie des évaluations en formation. Durant le cursus, il s'agira de développer un projet en prise directe avec un environnement professionnel, idéalement celui des participant-e-s, ces dernières et derniers seront amené-e-s à mobiliser des exemples et analyses de leur expérience professionnelle.

Admission en cas de non possession des titres requis

Si la candidate ou le candidat n'est pas en possession des titres requis pour l'admission, il-elle peut déposer une demande d'admission sur dossier auprès du Service académique dans les mêmes délais que l'inscription en ligne et l'envoi du dossier de candidature ([Directive 05_03 ; étudiant.hepl.ch/directives](#)).

Dans ce cas, une procédure spécifique est à suivre, impliquant notamment le paiement d'une finance d'inscription de Fr. 300.— non remboursable.

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone: +41 21 316 92 70
e-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Les demandes déposées hors délai d'inscription ne seront pas prises en compte.

Procédure d'inscription à la formation

Constitution du dossier électronique de candidature

La démarche d'inscription s'effectue en ligne à l'aide du formulaire électronique :

candidat.hepl.ch/formulaire-admission

Les documents suivants sont à télécharger en format électronique sur la plateforme en ligne :

- curriculum vitæ
- copie du titre requis par les conditions d'admission
- récépissé de paiement de la finance d'inscription (ou paiement en ligne via la plateforme)
- demande d'autorisation comprenant le préavis de sa direction d'établissement et l'autorisation d'entrée en formation de l'autorité cantonale d'engagement concernée³. Ce formulaire, accessible lors de l'inscription, est exigé uniquement pour les collaboratrices et collaborateurs salariés de la DGEO, de la DGEP et du SESAF ou de l'un des organismes subventionnés placés sous la surveillance de l'un de ces trois services cantonaux ainsi que du SPJ.

NB : même en cas de refus du service employeur d'accorder l'autorisation d'entrée en formation, le-la candidat-e a la liberté de déposer sa demande d'admission.

Jusqu'au dépôt final de la candidature en ligne, les données peuvent être actualisées et il est possible de déposer, supprimer ou remplacer les pièces jointes au dossier.

Le délai pour valider l'inscription électronique avec l'ensemble des documents est fixé au **31 mai 2022**.

La HEP peut limiter les admissions lorsque le nombre de candidatures remplissant les conditions générales d'admission est supérieur aux places ouvertes à la formation. Dans ce cas, les candidat-e-s sont retenu-e-s conformément au [règlement de la formation \(Directive 05_57, étudiant.hepl.ch/directives\)](#). **L'ordre d'arrivée du formulaire électronique est pris en compte**. Elle se réserve par ailleurs la possibilité de repousser l'entrée en formation en cas de nombre insuffisant d'inscriptions.

Finance d'inscription

Versement de la finance d'inscription de CHF 100.— **non remboursable** sur l'IBAN CH59 0076 7000 L525 8094 4 (Banque Cantonale Vaudoise, BIC/SWIFT: BCVLCH2LXXX); titulaire: Haute Ecole Pédagogique, 1014 Lausanne, **en précisant le motif du paiement, ainsi que votre nom et prénom «Finance Inscription_Nom_Prénom»**.

Ce paiement peut être directement effectué via la plateforme d'inscription en ligne.

³ DGEO, Direction RH, Admission, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne ; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques (ne concerne pas les établissements subventionnés pour qui le préavis de la direction d'établissement suffit) : SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

Décision d'admission

La HEP étudie le dossier de candidature et décide de l'admission en formation. Elle informe ensuite la candidate ou le candidat de sa décision.

Prise en compte des études déjà effectuées

Une fois l'admission décidée, une demande de **prise en compte des études déjà effectuées** peut être adressée au Service académique pour que soient pris en compte des crédits de formation obtenus lors d'une certification antérieure dans une des thématiques abordées par le plan d'études de la formation (possibilité d'équivalence ; Référence [Directive 05_04](#); [etudiant.hepl.ch/directives](#)).

Renseignements auprès du conseiller aux études

Téléphone: +41 21 316 92 70

E-mail: etudiants-pg@hepl.ch

Conditions spécifiques aux enseignant·e·s vaudois·es ou personnels d'établissements subventionnés par l'État de Vaud

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation d'entrée en formation délivrée par le Service employeur concerné (voir ci-dessus «Procédure d'inscription à la formation»), les collaboratrices et collaborateurs de la DGEO, de la DGEP, du SESAF ou d'établissements d'enseignement spécialisé subventionnés par le SESAF peuvent bénéficier:

- d'une prise en charge par le service employeur ou par la HEP du coût de la formation;
- des conditions de décharge fixées par la décision de la Cheffe du Département de la formation;
- d'une prise en charge, selon les modalités de défraiement, des frais de déplacements et de repas liés à la formation.

Pour les conditions de décharge ou la prise en charge de certains frais, ces personnes peuvent s'adresser à leur service employeur respectivement leur direction d'établissement⁴.

Inscription en tant qu'auditrice ou auditeur

Toute personne âgée de 25 ans et qui désire suivre des enseignements sans viser l'obtention du CAS peut s'inscrire en tant qu'auditrice ou auditeur. Les modules 1 et 2 sont ouverts aux auditrices et aux auditeurs.

Renseignements et formulaire d'inscription à télécharger sur: candidat.hepl.ch/fc/auditeurs

Le nombre d'auditrices et d'auditeurs par module étant limité, les inscriptions sont retenues par ordre chronologique d'arrivée.

Carte d'inscription

Les participant·e·s à des formations continues certifiées peuvent bénéficier d'une carte d'inscription, il suffira d'en faire la demande auprès du service académique (etudiants-pg@hepl.ch) dès le démarrage de la formation.

Cette carte permet de faire des photocopies (solde de Fr. 20.— par année) et de bénéficier de rabais dans certains commerces.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/carte-etudiant

⁴ DGEO, Direction RH, Rue de la Barre 8, 1014 Lausanne ; DGEP, Unité RH, Saint-Martin 24, 1014 Lausanne ; Pour l'enseignement spécialisé, écoles publiques : SESAF, Direction RH, Cité-Devant 14, 1014 Lausanne.

Conditions en cas de désistement

En validant le dossier électronique de candidature, l'engagement au programme de formation est considéré comme ferme.

En cas de désistement annoncé au moins un mois avant le début de la formation ou avant le 15 août, la facture est annulée.

En cas de désistement annoncé moins d'un mois avant le début de la formation ou une fois la formation commencée, la totalité de la finance de formation du semestre concernée est due, sous réserve de cas de force majeure.

Délivrance des titres et du supplément au diplôme

Les titres sont décernés lorsque le-la participant-e a satisfait aux exigences du règlement des études et du plan d'études. Ils sont accompagnés d'un supplément qui contient des informations précises sur la nature et le niveau du diplôme. Dès la décision prononcée, le-la participant-e peut disposer d'une attestation de réussite. Une fois par année, la HEP Vaud organise une cérémonie de remise des titres.

Lorsqu'un programme de formation comporte deux ou trois étapes de qualifications (CAS, DAS, MAS), le cumul des titres n'est pas autorisé. Seul le titre de niveau supérieur est délivré.

Campus de la HEP Vaud

Plusieurs services sont offerts aux participant-e-s sur le Campus de la HEP Vaud : activités culturelles et sportives, mobilité, aumônerie, bibliothèque, restaurant, renseignements généraux, notamment en collaboration avec l'association des étudiants de la HEP Vaud.

Pour plus d'informations : etudiant.hepl.ch/campus

Base juridique

Le présent guide constitue un document pédagogique susceptible d'être modifié. Seul le cadre juridique suivant fait foi.

Loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (LHEP) etudiant.hepl.ch/lois-reglements-hep

Règlement du 3 juin 2009 d'application de la loi du 12 décembre 2007 sur la Haute école pédagogique (RLHEP).

Règlement du 28 juin 2010 des études menant à un CAS, DAS, MAS (RAS)

[Directive_05_64 \(etudiant.hepl.ch/directives\)](http://etudiant.hepl.ch/directives) du programme de formation menant au CAS en « Ingénierie des évaluations en formation »

hep/

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Service académique
Formations postgrades
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

Téléphone.: +41 21 316 92 70

etudiants-pg@hepl.ch

www.hepl.ch